



**ECOLE DE DROIT DE LA SORBONNE  
MASTER DROIT DU NUMERIQUE – ADMINISTRATION – ENTREPRISES**

**Allocution des étudiants du Master Droit du Numérique**

**Madame la Ministre,**

**Au nom de tous les étudiants de la promotion du Master II Droit du Numérique de l'Université Panthéon-Sorbonne, je tiens à vous remercier pour l'honneur que vous nous faites d'avoir accepté d'en être la marraine.**

**Votre mission, les objectifs que vous avez fixés, vos réalisations, tout concourt à mettre au cœur de l'action politique le formidable enjeu des Technologies de l'information et des Communications pour le développement de notre économie et de notre société. Cet enjeu majeur, après cette année d'étude que nous venons de terminer, nous avons pu en mesurer l'importance, mais surtout nous avons pris conscience de la nécessité de poursuivre l'évolution rapide de notre droit – qui a connu un tournant décisif depuis dix ans- pour qu'il accompagne, conforte et encadre la mise en œuvre de ces technologies par nos entreprises, nos services publics et nos concitoyens.**

**En effet, nous sommes convaincus que le droit est l'auxiliaire indispensable du développement des technologies de l'information et de la communication. Car, à travers les règles qu'il imagine et qu'il crée, il apporte des solutions qui rassurent face à une certaine crainte suscitée par la dématérialisation des échanges, qu'il s'agisse du consommateur dans le commerce électronique ou, encore, de l'usager abordant les télé-procédures.**

**Polytechnicienne et femme politique, Madame la Ministre, vous êtes au confluent des Technologies et des Lois. Ce Master2 spécialisé en droit du Numérique, que nous avons tous choisi, l'est aussi.**

**Enthousiastes, passionnés du droit du Numérique, nous le sommes ! Nous avons la chance de vivre une période charnière. Celle où, en parallèle du monde traditionnel, croît à vive allure l'univers du Numérique entraînant la société dans une mutation accélérée, celle du « *Monde qui vient* » comme vous aimez à l'appeler. Nous pensons profondément que le droit a un rôle essentiel à y jouer : d'une part un rôle d'unification et d'équivalence des règles applicables à ces deux mondes, d'autre part un rôle d'innovation face à des situations inédites engendrées par l'immatérialité. Il nous semble, que, jamais, dans l'histoire du**

droit, il n'y a eu de plus formidable défi. Mais peut-être manquons-nous de culture en la matière...

De la même manière qu'il existe dans le domaine des Technologies, des Pôles d'Excellence, nous sommes certains que l'Université peut et doit en être un dans celui du Droit du Numérique. Tout au long de ce Master nous avons pu profiter de l'expérience de plus d'une vingtaine de professionnels venus de tous les horizons, nous apporter leur vision pragmatique dans des domaines tels que ceux du Contentieux de l'internet, de la Connaissance des réseaux et de la sécurité, mais aussi du Droit du commerce électronique, Droit des services financiers en ligne et du Droit de la propriété intellectuelle à l'ère du numérique.

Par ce creuset de réflexions et de compétences avancées qu'elle favorise, l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne développe cette Valeur Ajoutée qu'elle est à même d'apporter aux entreprises, aux services publics, aux collectivités...lancées dans une course sans répit.

A ce titre, les projets que vous portez nous intéressent tout particulièrement, comme par exemple les enjeux de la dématérialisation en termes de développement durable, le label IDéNum d'identité numérique multi-services, ou encore la lutte contre la fracture numérique.

Il faut aussi, comme vous le préconisez, se concentrer sur les liens intergénérationnels et les Digital Natives que nous sommes, ayant grandi avec les outils de communication sociale de type Facebook et consorts, pensons pouvoir apporter un regard neuf à ces réseaux sociaux qui n'ont pas fini de faire parler d'eux, dans un monde où le Web 2.0 a pris une ampleur considérable.

Alors, Madame la Ministre, travaillons ensemble, et pour partager le fruit de nos réflexions, à nos twitter !

Les étudiants du Master II Droit du Numérique, Promotion 2009-2010